

## Conseils citoyens de quartier

---

**Portez vos idées ! Ceux qui connaissent le mieux un quartier, ce sont ceux qui y habitent ! [Lire le dossier paru dans Lorient Mag n° 351 de décembre 2020](#)**

La Ville de Lorient a décidé de créer des conseils citoyens de quartier, des lieux d'échange et de dialogue entre les habitants d'un quartier et les représentants de la municipalité.

Cinq conseils citoyens, couvrant l'ensemble du territoire de la ville, pour :

- permettre une meilleure prise en compte des réalités quotidiennes de chaque quartier dans le processus de décision municipale,
- faire émerger la diversité des points de vue,
- poursuivre l'exigence d'une participation toujours plus large de la population au service « du bien commun », de l'intérêt public et collectif,
- mettre en place un budget participatif

Chaque conseil citoyen de quartier sera composé de 35 membres, tirés au sort parmi les personnes ayant fait acte de candidature, et répartis en 2 collèges :

- un collège habitants (25 membres),
- un collège associations, professionnels et acteurs socioprofessionnels (10 membres).

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de votre quartier, agir pour l'intérêt général et le mieux vivre ensemble, devenez conseiller citoyen de quartier

**Vous voulez participer à la vie de votre quartier ? Vous avez des idées à défendre ?**

**[Consultez la carte des quartiers](#)**

**[Rejoignez le conseil de votre quartier !](#)**